

DIMENSIONS & PERSPECTIVES



Substances dangereuses :

Une nouvelle attestation obligatoire pour les chantiers

Vitrine des métiers du Pont Rouge Centre de formation :

Une modernisation bienvenue et réussie !

Associations membres de la FMB :

L'AIEG devient EIT.genève

Editorial



Philippe MASSONNET
Vice-Président FMB

Notre canton est souvent vu comme une excroissance helvétique qui n'a que 4 kilomètres de frontière avec notre pays contre plus d'une centaine avec la France.

Est-ce cette configuration géographique qui nous pousse à «inventer» des particularités souvent qualifiées de «Genferei» par nos amis Suisses-alsaciens, dans un élan un brin condescendant ?

Je ne saurais le dire, mais force est de constater que notre dynamisme, notre attractivité et notre prospérité démontrent que nous ne faisons pas tout faux et que nous pouvons aussi être source, si ce n'est d'inspiration, au moins d'intérêt.

C'est dans cette perspective que je propose d'appréhender le projet de limitation de la main-d'œuvre temporaire sur les chantiers publics genevois, fruit de très longues négociations et conclusion d'un accord tripartite solide. S'il n'est pas question de sacrifier la nécessaire flexibilité dont nos entreprises ont besoin face à une demande et des maîtres d'ouvrage souvent imprévisibles, force est de constater que le système a ses limites et que les abus doivent être combattus. Le chantier du CEVA avec pour certains lots plus de 60% de travailleurs intérimaires n'est pas le modèle que nous prônons, pas plus que l'école de Vernier dans le quartier de l'Étang avec pour la maçonnerie un taux de 100% de temporaires. Dans ces deux cas, un dénominateur commun : des maîtres d'ouvrage publics et une pression excessive sur les prix.



Mais notre canton sait aussi être un bon élève helvétique, comme quand il développe et renforce la promotion de l'apprentissage. La nouvelle vitrine des métiers du Pont Rouge en est le dernier exemple en date, qui permettra dans un environnement modernisé à des jeunes du cycle d'orientation de découvrir les nombreux métiers de l'industrie de la construction, leur diversité, leurs spécificités, leur attrait, en vue de développer un véritable projet professionnel.

Et surtout, l'association professionnelle des électriciens que j'ai le plaisir de présider, qui est membre de la FMB, change de nom, non par coquetterie, mais pour s'inscrire pleinement comme membre à part entière de notre faïtière nationale, témoignant qu'au-delà de nos différences, nous faisons face aux mêmes enjeux, aux mêmes réalités, dans un pays finalement plus homogène que l'on pourrait le croire, et c'est une fierté !

L'AIEG devient EIT.genève



EIT.genève

Depuis plus de 120 ans, l'Association des installateurs électriciens du canton de Genève (AIEG) accompagne ses membres par-delà les évolutions de leur environnement tant normatif, de l'adoption du système triphasé en 1918 à la révision partielle de l'OIBT un siècle plus tard, que technologique, notamment le long des développements récents de l'informatique et de la télécommunication, des LED, de la domotique ou des systèmes intégrés. Impliquée dans la formation professionnelle, gage d'expertise, de qualité et de respect des obligations sociales, elle est aujourd'hui un partenaire reconnu des acteurs de l'industrie de la construction à Genève, autorités, maîtres d'ouvrage publics ou privés, organisations patronales, entreprises. Fort de ce constat, changer de nom, devenir EIT.genève, ne pouvait résulter que de déterminants jugés essentiels. Parmi ceux-ci, EIT.swiss, les mutations en cours au sein de la branche électrique et la transition énergétique y ont présidé.

En 2019, conséquence visible d'une démarche stratégique au long cours, l'Union suisse des installateurs électriciens (USIE) est devenue EIT.swiss, invitant ses sections cantonales à en adopter la déclinaison syntaxique adéquate. Sans y abdiquer notre autonomie, s'inscrire dans une telle cohérence d'ensemble et participer aussi ainsi à soutenir notre faitière, c'est notamment savoir l'importance d'agir à l'échelle pertinente. Par exemple, l'épineuse question de la régulation générale de l'intervention des entreprises paraétatiques sur les marchés de l'installation échappe à la compétence des législateurs cantonaux et ne peut trouver une réponse satisfaisante qu'aux chambres fédérales.

Corollaire du rythme désormais frénétique de l'innovation technologique, notamment dans le domaine des activités à courant faible, mais aussi de l'importation de modèles d'affaire intégrés, le périmètre des marchés de l'électricité s'étend, les frontières entre nos métiers s'estompent alors que de nouveaux entrants s'y invitent. Ne feignons pas de croire qu'ils se borneront à demeurer à la périphérie d'un champ de compétence immuable.

Dans ce contexte, devenir EIT.genève et ouvrir l'admission au sociétariat, c'est avoir l'ambition de devenir l'association de l'ensemble de la branche électrique.

En cohérence avec l'Accord de Paris (2016) et la Stratégie climatique à long terme de la Suisse, le Conseil d'Etat a successivement adopté le Plan directeur de l'énergie 2020-2030 (PDE), en décembre 2020, puis le Plan climat cantonal 2030 (PCC), au mois de juin 2021, inscrivant ainsi résolument Genève sur une trajectoire d'accélération de la transition énergétique. Les objectifs sont ambitieux : diminuer de 60% les émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 par rapport à leur niveau de 1990 et atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050. Dans la mesure où 40% desdites émissions sont imputables au domaine du bâti, dont 14% sont liés à la seule consommation électrique, et 25% à la mobilité, convenons que les électriciens sont des acteurs prépondérants de la transition énergétique. Ils y contribueront, notamment, tant en participant à réaliser le potentiel d'énergie mobilisable du solaire photovoltaïque, que le PDE estime à 1'340 GWh/an, soit la troisième source d'énergies renouvelables du canton, après l'hydrothermie et la géothermie, qu'en contribuant à installer l'infrastructure de recharge nécessaire au développement de l'électromobilité, complémentaire à la réduction de la part modale des transports individuels motorisés.

Changer de raison sociale constitue enfin une formidable occasion d'inciter nos membres à prendre toute la mesure d'une transition qui s'annonce davantage comme une rupture, de les y accompagner, notamment au travers de différentes propositions de formation continue et via les relations que nous entretenons avec les autorités compétentes, et ainsi de contribuer à l'atteinte des objectifs que Genève s'est fixée.

Dans son ensemble, la transition énergétique et en particulier le PDE est une chance pour les électriciens genevois de se réapproprier leur métier, chance que nous n'avons pas le droit de laisser passer !

Convaincus que ces changements seront positifs pour nos entreprises, voilà, chers partenaires, notre message et certaines des raisons pour lesquelles l'AIEG est devenu EIT.genève.

DIMENSIONS & PERSPECTIVES, le journal de la Fédération Genevoise des Métiers du Bâtiment, paraît 4 fois par an et est imprimé sur du papier recyclé.

Distribution : entreprises membres des associations professionnelles genevoises de la construction et de l'immobilier ; associations professionnelles et économiques genevoises, régionales et nationales ; pouvoirs publics (Confédération, Canton et Communes GE) ; partis politiques ; syndicats ; médias.

Responsable éditorial : Nicolas RUFENER • E-mail : redaction@fmb-ge.ch

FMB - PONT ROUGE CENTRE DE FORMATION - Rampe du Pont-Rouge 4 - 1213 Petit-Lancy - www.fmb-ge.ch

Conception graphique : Agence Hémisphère • Impression et diffusion : Moléson Impressions.